

SOCIETE DE TIR DE GUEBERSCHWIHR
Stand Saint-Marc
68420 GUEBERSCHWIHR

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 17 février 2009**

Présents : Robert DIETRICH, Adeline KNAUS, Jean KNAUS , Patrick KREBER, Sabine KREBER, Raymond MORAND, Jean-Paul NODIN, Adrien OLLIVIER, André ROGER, Xavier SCHNEIDER, ,

Absents excusés : Jonathan KNAUS, Jean NARCHBACH, Richard SCHMITT

➤ **Butte de tir 25 m**

2 propositions :

- Celle d'André ROGER : Après la visite de la butte de tir du club de Wittenheim, la Société Kaiser, qui a fait cette butte, nous a fournis le devis pour l'installation des panneaux de protections métalliques. Il s'élève à environ 4 200 euros et comprend la pose et la fourniture des panneaux courant mars 2009.
- Celle de Jean KNAUS : Les protections ont la forme de réceptacles de taille modulable mais nous supprimerait un pas de tir. De plus, aucun devis n'a été fourni ni aucun délai d'intervention.

Vu que le stand n'ouvrira pas pour des raisons de sécurité, à la date d'ouverture prévue, à savoir le 1^{er} mars 2009, et qu'il est plus qu'urgent de commencer les travaux, le devis de la Sté Kaiser a été accepté à l'unanimité. André ROGER se chargera de prévenir la Sté KAISER pour pouvoir effectuer les travaux.

➤ **Ouverture de porte magnétique**

Le projet d'ouverture magnétique de la porte avait été décidé et voté à l'AG 2007, mais n'est toujours pas installé pour diverses raisons. Un devis d'environ 3 400 euros a été présenté au CD, mais ne sera pas retenu pour un proche avenir et ce pour des raisons de trésorerie. En effet, le plus urgent à faire, c'est la sécurisation du pas de tir 25 m.

Afin de limiter les tirs non prévus dans les plages d'ouverture du stand, il a été décidé de faire 3 doubles de clés du pas de tir 25 m et de les répartir comme suit :

- une clé dans le coffre du bunker dont seuls les responsables de tir ont le code,
- une clé à M. LANG qui vient s'entraîner le mercredi après-midi
- une clé au président

➤ **Démission de Raymond** :

Désabusé après le saccage du pas de tir 25 m, Raymond présente sa démission en qualité de président du club de tir tout en restant membre du comité directeur.

André propose un tour de table pour le remplacement de Raymond et fait sa proposition de se représenter en qualité de Président mais sous certaines conditions, à savoir :

1. Comité restreint à 6 personnes à partir de la nouvelle saison.
2. Souhaite mettre en place des conventions de collaboration avec certaines personnes externes au comité
3. Validation des statuts pour réduire le comité de 12 à 6 membres dans l'article 6, 1^{er} alinéa des statuts pour la réduction des membres.
4. Invitation possible des membres conventionnés aux réunions du cd et pour des domaines les concernant
5. Cotisation : 3 montants de cotisation différents suivant le statut du membre (membre actif, membre conventionné, membre non actif)
6. Soulève le problème de l'absence ce soir de note vice-président Jonathan. Doit-on l'attendre et reprovoquer une réunion du CD ou prendre la décision de nommer un nouveau président ?

Personne ne souhaite reporter la réunion pour le vote du nouveau président et donc, la nomination s'est faite immédiatement. Hormis André et après un nouveau tour de table, personne ne pose sa candidature en qualité de président. André est donc élu à l'unanimité à ce poste là et recompose le bureau, à savoir :

- Raymond MORAND : Vice-président
- Patrick KREBER : Secrétaire
- Sabine KREBER : Trésorière
- François SCHALCK et Xavier SCHNEIDER : coordonnateurs techniques

Les autres membres du comité rendront leur mandat à l'Assemblée Générale durant laquelle les changements des statuts et des membres du CD devront être actés.

Clôture de la réunion à 21 h 30.

La secrétaire
Sabine Kreber



Le Président

A. ROGER

